Dégroupage : France Télécom rend sa copie

Par ***admin***
Créé le ***15/06/2005 - 23:00***

Dégroupage : France Télécom rend sa copie

Mercredi, 15/06/2005 - 22:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

À la demande de l'Arcep, l'opérateur historique publie son tableau de bord sur la qualité de ses services techniques. Limité aux prestations fournies dans le cadre du dégroupage, il permet d'apprécier ses délais de livraison et de réparation. Pour la première fois, France Télécom (FT) met à la connaissance du public son "tableau de bord de qualité de service technique" ; sorte de bilan qui recense les délais de livraison de lignes téléphoniques et autres durées de dérangements rencontrés par ses clients.

En réponse à une demande de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep, ex-ART), il est désormais publié sur le site internet de l'opérateur historique. Réalisés depuis fin 2002, ces bilans étaient jusqu'à présent mis à la disposition du seul régulateur. «Avec cette décision, France Télécom concrétise ses engagements de transparence», indique l'opérateur historique. «Cette publication permettra à tous d'apprécier les progrès constants réalisés par (nos) équipes techniques.»

Pour sa première édition publique, le tableau de bord rend compte des services assurés par FT auprès d'opérateurs tiers dans le cadre du dégroupage. Rappelons que cette procédure permet à n'importe lequel de ces opérateurs de se raccorder directement au domicile des abonnés. Pour cela, il loue à France Télécom la portion finale de son réseau (appelée "boucle locale" ou "paire de cuivre"), seule infrastructure téléphonique équipant la majorité des foyers.

En avril, France Télécom a dégroupé 118.000 lignes, parmi lesquelles 28.000 en dégroupage total, comprenant la résiliation de l'abonnement à FT et le transfert de la gestion technique et commerciale de la ligne à l'opérateur tiers. Le reste a été dégroupé partiellement, formule où l'opérateur historique continue d'assurer toute la maintenance technique et facture toujours l'abonnement à l'utilisateur final. Pour dégrouper totalement une ligne, FT s'est engagé contractuellement auprès des autres opérateurs à un délai de 7 jours ouvrés. D'après le tableau de bord, la moyenne de livraison d'une ligne est de 3,7 jours. Dans la majorité des cas, il respecte donc largement ses engagements.

ZDnet

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 112
- **Publié dans :** Economie
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Economie

URL source: https://www.rtflash.fr/degroupage-france-telecom-rend-sa-copie/article